

# Procès-verbal de la réunion des délégués de l'EATA 2017 à Fulda dans les locaux du club aquariophile et terrariophile «Scalare».



## 1. Accueil des participants

Sont présents des délégués de VDA (4), DGHT (1), ÖVVÖ (1), SDAT (2), ARCAT (1), AKVACZ (1), FFA (1), ICAIF et BBAT sont excusés. Aucune nouvelle de la NBAT.

Le Président souhaite la bienvenue aux participants et remercie nos hôtes de l'aquarium-terrarium club "Scalare" pour la réception.

Il propose un certain nombre d'amendements à l'ordre du jour, qui sont adoptés par les participants.

## 2. Approbation du Protocole 2016

Le protocole de 2016 est également adopté à l'unanimité.

## 3. Rapport annuel du Président

Il informe sur plusieurs points

Espèces envahissantes: plusieurs réunions du PAG ont eu lieu à l'Office fédéral de la conservation de la nature (BfN) à Bonn et à Berlin.

Stratégie de développement et critères pour l'évaluation scientifique de l'invasivité des espèces. Il a été suggéré de la part de l'UE d'inclure d'autres genres et espèces sur la liste (espèces de *Channa*, perches soleil, petit silures américains). Le VDA préfère la possibilité de définir des interdictions spécifiques à un pays ou à une région. La proposition actuelle pour le genre *Channa* a été rejetée avec demande de la modifier.

Étude Exopet: il y a déjà des résultats pour les amphibiens et les reptiles. La partie concernant les poissons est actuellement en cours d'élaboration. Stefan Hetz est impliqué en tant que conseiller spécialisé pour les amphibiens, les reptiles et les poissons (par l'intermédiaire de l'Université Humboldt à Berlin).

Résultats: le commerce est relativement mal noté, l'aquariophilie et particulièrement les association aquariophiles relativement bien. Il est nécessaire d'agir dans le domaine des échanges commerciaux et du commerce en ligne.

Les membres du projet Exopet travaillent sur une révision des exigences minimales pour le maintien d'animaux en captivité pour l'Allemagne.

Stefan Hetz informe sur les développements politiques actuels en matière d'interdiction des bourses d'animaux sauvages en Autriche, des listes positives aux Pays-Bas / Belgique et en Norvège, des listes de contrôle pour les bourses d'animaux en Basse-Saxe.

L'étude Exopet se poursuit. Exopet considère que les listes positives ne sont pas adaptées. Le SPD, les verts et ProWildlife pensent tout le contraire. Une proposition alternative intéressante consiste à exiger une attestation de compétence générale.

Stefan Hetz rend compte de nombreuses réunions et activités liées à la protection des animaux.

#### **4. Acceptation des comptes annuels / rapport des vérificateurs des comptes**

Le rapport de trésorerie est vérifié et accepté par les délégués avec une abstention.

#### **5. Détermination du travail annuel**

Il sera probablement nécessaire à l'avenir de disposer plus de moyens financiers. La question est de savoir si nous devrions augmenter la cotisation annuelle. Il est à noter que les contributions devraient également dépendre de la taille des associations et que les associations devraient en discuter. L'année prochaine, il faudra prendre une décision sur une possible augmentation de la cotisation annuelle, qui reste pour le moment fixée à 50 €.

#### **6. Décisions relatives aux modifications de statuts proposées**

Röbi propose de modifier les statuts de la manière suivante:

4.3 (Procédure d'admission: provisoire par le comité, définitivement par l'assemblée des délégués)

8.7 Le délai limite est réduit à 30 jours

8.9 Les résolutions de l'assemblée des délégués peuvent également être prises par le biais de communications.

9.1 La réélection du comité est possible

9.2 Le comité se compose (...)

9.3 Pour chaque poste, un suppléant est nommé dans la mesure du possible.

La question est posée si deux ans ne sont pas trop courts pour réaliser quelque chose. Il est proposé de choisir une durée de 4 ans, comme en politique. Cette proposition est acceptée par tous les délégués.

En 9.3, "dans la mesure du possible" est supprimé.

Supprimé: 10.1 Le Président représente l'EATA auprès des autorités ou des associations. Il décide de toute représentation par d'autres membres du comité.

Nouveau: 10.1 Le président représente l'EATA auprès des autorités ou d'autres associations. Il décide de toute représentation par d'autres membres du comité.

Complété: 11.1 Le Vice-Président 1 est chargé des contacts de l'EATA à l'extérieur (commissions à Bruxelles, OFI, BNA, etc.), **en suivant les instructions du comité.**

12.3 Le vice-président 2 assure l'organisation des assemblées des délégués ordinaire ou extraordinaire

En cas d'élections, le procès-verbal devra indiquer à quelle date les élus entrent en fonction.

Ces modifications sont acceptées à l'unanimité.

#### **7. Information des associations**

ÖVVÖ: en Autriche, les nouvelles lois sur le bien-être des animaux renforcent le contrôle des ventes sur Internet. Une organisation faïtière des détenteurs d'animaux ayant une attestation de compétence a été fondée (ÖDAST). Un projet pour la jeunesse a également été lancé. Erik Schiller coordonne les projets de conservation d'espèces via l'élevage en captivité. Ils essaient également d'approfondir leur coopération avec Megazoo/Fressnapf.

La SDAT propose un nouveau "Cours de base poissons d'aquarium et protection animale" avec Kompanima (centre de compétence de protection des animaux en Suisse). Deuxième cours le 21.10.2017 à Wohlen. Le magazine Aquaterra a été remplacé par une version en ligne. L'approbation de la FBA a été renouvelée. Ils préparent actuellement un «document de stratégie».

## **8. Présence Web - Page d'accueil - médias sociaux**

Notre page d'accueil existe mais n'est pas très attrayante. De plus nous n'avons pas d'accès direct au site. Stefan Hetz prévoit de concevoir une nouvelle page d'ici la fin de l'année. La présence sur Facebook sera également redéfinie.

Médias sociaux: l'EATA devrait avoir une présence sur Facebook. Stefan a créé un compte EATA. Mais nous devrions également l'exploiter dans d'autres langues.

## **9. Déclaration du président**

Notre président a eu de nombreux rendez-vous locaux et nationaux. De L'UE nous ne faisons pour l'instant que recevoir des informations, il n'y a pas de coopération active. Il y a des problèmes parce qu'il a de moins en moins de temps. La répartition des tâches dans l'EATA devrait également être revue. La distribution de l'information doit être simplifiée. Nous avons besoin d'un politicien et d'un représentant officiel à Bruxelles. Dans ce cadre il y a de nombreuses questions ouvertes : quelle est notre position sur le commerce, notre attitude face aux problèmes dans le domaine de la protection des animaux. Est-ce que l'EATA devrait définir un Code de conduite (Code of Conduct ou Code of Ethics), c'est à dire une manière de se comporter en public et de traiter les animaux acceptée par tous les membres ? Nous devrions réfléchir à cela et décider l'année prochaine.

## **10. Admission de la DGHT en tant que membre de l'EATA**

Pendant l'assemblée des délégués nous parvient par mail la demande officielle de la DGHT pour devenir membre de EATA. La demande de la DGHT est acceptée par les délégués à l'unanimité.

## **11. Élection du comité**

Peter Sound présente son CV et est élu président de l'EATA. Stefan Hetz est élu vice-président 1 (ministre des affaires étrangères). Le vice-président 2 reste Erich Bühlmann. Le caissier reste JJ. Eckert. Thierry de Coulon reste secrétaire. Röbi Guggenbühl et Petr Dvorak sont vérificateurs des comptes.

Sont élus comme suppléants:

Président: Jens Crüger

Vice-président1: Peter Sound

Vice-président 2: Gerhard Gabler

Trésorier: Werner Witopil

Secrétariat: Erich Bühlmann

## **12. Projets communs de l'EATA**

Élevage / conservation. Nous devons définir un cadre clair pour le projet.

L'idée serait de choisir une espèce de Bolivie dans le but de maintenir cette espèce en

aquarium. Mais que devons nous faire lorsque les animaux n'ont pas été «exportés» avec l'autorisation officielle du pays? Comment éviter que les «éleveurs» abandonnent après un court laps de temps et perdent tous les animaux?

Il est décidé d'essayer et de voir comment cela se passe. Röbi Guggenbühl réfléchi à la manière de faire.

## **11. Divers**

Assemblée des délégués 2018: le 15 septembre 2018 à Vienne

L'Assemblée est levée à 15h15